

Champlitte-et-Le-Prélot et ses communes associées

Directeur de publication : Patrice Colinet
Responsables de la rédaction : Aurélie Sartelet
et Martine Gautheron
Impression : Mairie



Le mot du Maire

Les médias nous inondent actuellement de sujets sur la rentrée. Alors, pour ne pas faillir à la règle, j'ai souhaité profiter de ce bulletin municipal de début septembre pour vous informer de l'action municipale et de plusieurs dossiers importants du moment.

1) Rentrée scolaire : Pour pallier plusieurs départs, de nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe d'éducation placée sous la direction unique de Virginie Bellet-Brissaud. Tous nos vœux accompagnent cette nouvelle équipe.



Pour améliorer le fonctionnement du pôle scolaire, quelques travaux d'aménagements complémentaires ont été réalisés, ... en attendant l'aménagement plus complet du plateau sportif qui sera plus particulièrement destiné aux ados.

2) Travaux et aménagements :

- **Réhabilitation du stade municipal :** Le maître d'œuvre SMOD est à l'ouvrage (préparation des plans, diagnostics, études, consultation des entreprises, ...). Les demandes de subventions sont en cours notamment auprès de la Fédération Française de Football, mais aussi de la région, du département, ... Les premiers travaux devraient commencer en toute fin d'année 2021.

- **Maison Lambert :** Avec l'assistance du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Haute-Saône), nous recherchons un architecte / maître d'œuvre pour cette opération complexe (démolition, création d'espaces verts, mise en valeur des anciennes chambres froides, ...). Dès que le cahier des charges définitifs de ce projet sera prêt, nous envisagerons une réunion publique sur ce thème.

- **Création de la Maison France Services :** dans l'actuel bâtiment de La Poste, il est prévu de recréer un ensemble de services pour accompagner les usagers dans leur démarche administrative. Il est notamment prévu de créer un espace postal pour pallier la prochaine fermeture du bureau de Poste de Champlitte. Notre objectif est de maintenir les services de la Poste (aspect postal et aspect bancaire) et de minimiser le temps durant lequel le bureau de Poste sera complètement fermé (pour la réalisation des travaux). Pour ce chantier, la maîtrise d'œuvre a été confiée à Soliha pour aménager l'espace postal et les différents services. Pour ce bâtiment, nous ferons d'une pierre deux coups puisque la rénovation des deux appartements situés au-dessus de l'actuelle poste est également prévue.

- **Place Charles Quint :** les travaux confiés à l'architecte paysagiste Fanny Cassani suivent leur cours. Suite à la réunion avec les riverains et les parties intéressées, de nombreux points restent à préciser : Plan de circulation (suppression du flux côté cimetière, création d'un sas dans la rue tramway), destination future de l'actuelle gendarmerie, destination future du bâtiment de la marbrerie, parkings (positionnement et nombre de places), problème de l'écoulement des eaux, mise en valeur de la tour Charles Quint, ... De la même manière que pour la maison Lambert, dès que les études seront un peu plus avancées, une réunion publique sera organisée pour arrêter certaines options.

3) Entretien des rues et des espaces verts : Ça n'aura échappé à personne, la pluviométrie inhabituelle de ces derniers mois à favoriser largement le développement de la végétation. Malgré les efforts de l'équipe technique municipale, il n'a pas toujours été possible de faire face. Pour ne pas grever nos coûts de fonctionnement, nous avons fait le choix de ne pas recourir à l'aide d'entreprise extérieure pour avoir des espaces tondues en permanence et des rues impeccables. Cette situation nous a valu un certain nombre de critiques que nous acceptons et assumons. Pour l'avenir, sachant que l'emploi de désherbants type Glyphosate restent interdits, nous allons réfléchir à des plans d'entretien différenciés selon les lieux (accentuer la fréquence de tonte là où c'est nécessaire et la diminuer là où c'est moins important). Il faudra donc accepter de ne plus pouvoir avoir une tonte parfaite de tous les espaces verts. Je profite de ce chapitre pour inviter les occupants riverains à contribuer à l'entretien des rues / espaces verts dans le même esprit que ce qui doit se faire en matière de déneigement en hiver ; Couper quelques herbes devant chez soi (quand on est en capacité physique de le faire) est un geste citoyen qui est bénéfique à toute la population !

4) Animation : la crise sanitaire est toujours plus ou moins là avec son cortège de contraintes, ce qui a découragé de nombreux organisateurs si bien qu'ils ont renoncé à l'organisation de certaines manifestations ou animations. Notre population, nos territoires, ont besoin de ces festivités, de ces moments de rencontre et de convivialité, alors je souhaite, j'espère que les responsables d'associations, que les organisateurs de tous types d'activité ne manqueront pas de courage ces prochains temps pour faire vivre, pour animer nos villages. Notre municipalité vous soutiendra de vos initiatives. Alors, comme l'aurait dit un ancien ministre bien connu, à l'origine de la fête de la musique : **OSONS !**

Osons ! pour que la rentrée soit réussie et que la vie redevienne normale. Cet avenir amélioré passe bien sûr par la vaccination volontaire qui est le meilleur moyen de se débarrasser de cette crise sanitaire qui n'a que trop duré.

Bonne rentrée à toutes et tous ...

Place Charles Quint

Situation actuelle



Première esquisse



Stade municipal



Bâtiment La Poste



FORÊT de MONTCHARVOT (LEFFOND)

Le 01 septembre dernier, en collaboration avec l'ONF, la municipalité de Champlitte a organisé une réunion publique. Cette réunion a permis de constater les conséquences du dérèglement climatique de ces dernières années sur la forêt chanitoise.

Ainsi après un mot d'accueil et la présentation des intervenants de l'ONF (à savoir les deux techniciens en charge de la gestion de la forêt de Champlitte Monsieur Dalloz et Monsieur Chanudet accompagnés pour l'occasion de leur chef Monsieur Vuillemot), la vingtaine de participants s'est d'abord rendue au Pont de Pomoy pour y observer un massif relativement sain composé de chênes et de hêtres.

Le groupe de visiteurs s'est ensuite rendu vers Leffond sur le canton de Montcharvot fortement peuplé de hêtres arrivés à maturité. Sous l'effet des sécheresses de ces 3 dernières années, sous l'effet des défoliations répétées provoquées par la chenille du bombyx disparate, compte-tenu d'une nature de sol relativement pauvre et peu productive, l'état de ce massif est très dégradé et de très nombreux arbres sont morts ou en dépérissement avancé. La qualité du hêtre se dégrade très vite, ce qui rend la situation gravissime et irréversible malgré un printemps et un été 2021 pluvieux.

Deux solutions s'offrent à nous :

- Ne rien faire et attendre que la nature fasse son œuvre ! Cette solution implique qu'il faudra fermer la forêt
- au public (risque de chutes d'arbres et de branches), accepter la perte économique résultant de la non-exploitation du massif, ... En résumé mettre ce canton sous cloche...
- Exploiter au plus tôt (hiver 2021-2022) tous les arbres présentant un dépérissement plus ou moins avancé pour sauver ceux qui seront économiquement commercialisables. Cette exploitation pourrait se faire dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement passé avec les acteurs locaux de la filière bois qui effectueraient la première transformation de ces arbres dans notre région. Ce principe nous garantirait la vente des arbres à un prix fixé par qualité. Ce mode de commercialisation nous assurerait d'avoir un débouché une fois les arbres exploités.

Les participants à cette instructive visite ont pris conscience de la gravité de la situation et ont émis des avis quant à la suite à donner. La décision finale sera prise par le Conseil Municipal lors d'une prochaine séance.

Un grand merci aux représentants de l'ONF qui nous ont fournis une multitude d'informations sur la gestion de nos forêts et un grand merci aux participants à cette visite.



Beau Hêtre de la forêt située au Pont de Pomoy

INFORMATION PRATIQUE :

Photocopies :

En raison de complexités administratives et du projet de fermeture de la Trésorerie de Dampierre-sur-Salon, à compter du 1er OCTOBRE 2021 le secrétariat de la mairie ne sera plus en mesure de faire de photocopies.

Ce service, vous le trouvez à :

- La maison de la Presse - Rue Pasteur à Champlitte
- L'Office du Tourisme des 4 Rivières – allée du Sainfoin à Champlitte

JOURNEES DU PATRIMOINE : (18 et 19 SEPTEMBRE)

La chasse sera fermée sur le secteur des Lavières afin de profiter au mieux de cet environnement exceptionnel. Merci à l'ACCA de Champlitte.

ASSOCIATIF

Un mot à destination des bénévoles et enfants / ados pour rejoindre les associations, les clubs sportifs qui ont bien du mal à relancer leurs activités après 1 an et demi de mise en veille à cause de la crise sanitaire.

Engagez-vous ! ..., rejoignez l'US Champlitte, l'Amicale Laïque, le Tennis club Chanitois, ... enfin qui vous voudrez, mais pratiquez ou aidez une activité, les clubs et associations vous attendent.

NOUVEAU

[Où dormir ?] Peut-être trouverez-vous ici l'inspiration pour vos prochaines vacances, celles de vos amis ou de votre famille ?

Nouvel hébergement à Frettes : Jocelyne et Jacky WEBER vous accueillent au 1er étage de leur maison, privatisé pour votre intimité dans le petit village tranquille de Frettes, entre Champlitte et Fayl-Billot, à proximité de la forêt pour les amoureux des randonnées pédestres ou du vélo tourisme.

Située à 8 km de Champlitte, "le Jardin d'Heidi" est une charmante demeure conçue pour accueillir jusqu'à 6 personnes ou pour 2 couples d'amis. Pour plus de renseignements <http://jardin-heidi.fr>

Découvrez La tite épicerie de Champlitte : vous y trouverez des produits locaux, bio et artisanaux. De bonnes idées cadeaux en perspective !

Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Profitez de la livraison dans un rayon de 10 km autour de Champlitte.

La boutique située 29 rue Pasteur. Infos : 06 19 68 29 67 ou latitepicerie@hotmail.com



Arbres défoliés en forêt de Montcharvot



Pousse de rejets sur le fût d'un hêtre en phase de dépérissement

Habitants de Champlitte et Communes associées

VIDE MAISON

GRAND DEBALLAGE SUR LA COMMUNE DE TOUS LES HABITANTS INTERESSES PAR UN VIDE-MAISON

DIMANCHE 31 OCTOBRE 2021
9H - 18H

INSCRIPTION OBLIGATOIRE A
VIDEMAISONCHAMPLITTE@GMAIL.COM
OU EN MAIRIE

DATE BUTOIR 24 SEPTEMBRE 2021
AUCUN VIDE MAISON NE SERA ACCEPTÉ ENSUITE

RENSEIGNEMENTS 03.84.67.64.10

